AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 6 novembre 2020

3 civils tués à la suite des bombardements dans la nuit du 5 au 6 novembre/ La partie azerbaïdjanaise continue à prendre pour cible les zones civiles du Karabakh, notamment les villes de Stepanakert, Shushi, Martuni et Berdzor. Trois civils ont été tués lors d'un intense bombardement azéri de Shushi et Stepanakert dans la nuit du 5 au 6 novembre. Selon les autorités, les troupes azerbaïdjanaises ont lancé des attaques dans différentes directions, notamment les villages de Karintak et Lisagor, qui ont été neutralisées par les contre-mesures de l'armée de défense du Karabakh. Un groupement de véhicules blindés des forces azerbaïdjanaises a été détecté en direction de Shushi, qui ont également été détruits par l'armée de défense. Selon le représentant du Ministère de la Défense, Artsrun Hovhannisyan, les troupes azerbaïdjanaises essaient « *d'obtenir un succès symbolique* » pour le 9 novembre, jour du drapeau en Azerbaïdjan. D'après lui, tous les soldats récemment neutralisés avaient sur eux un drapeau azerbaïdjanais qu'ils étaient censés filmer flotter sur les positions prises. En publiant une image satellite, *Razminfo* indique que l'Azerbaïdjan continue de déployer son artillerie à proximité de ses propres villages, mettant en danger ses propres citoyens. *Razminfo* a également publié des images d'une unité de forces spéciales au départ du Nakhitchevan vers l'Azerbaïdjan. Selon *Razminfo,* ils sont transportés par un avion civil. Selon la conclusion préliminaire de l'expert médico-légal du Comité d'enquête, l'arménien Misha Melkumyan est mort en captivité en Azerbaïdjan à la suite de violences. Selon le Comité, il y a actuellement 21 prisonniers de guerre arméniens en Azerbaïdjan.

Déclarations du Ministre et des vices Ministre des AE/ La presse rend compte des déclarations du Ministre et des vices Ministres des Affaires étrangères qui ont répondu aux questions des journalistes à la suite d'une session de discussion budgétaire au Parlement.

Sur les mécanismes de vérification

Le Ministre Zohrab Mnatsakanyan a déclaré que l'Arménie estimait que l'introduction des mécanismes de vérification d'un éventuel futur cessez-le-feu au Karabakh était une priorité pour le moment. Selon lui, des travaux dans ce sens sont actuellement en cours sur la base des quatre points exprimés dans la déclaration commune du 10 octobre à Moscou (cf. revue du 10 au 12 octobre 2020). Mnatsakanyan s'est également dit convaincu qu'après l'élection présidentielle, les États-Unis continueraient à jouer un rôle actif dans le règlement du conflit. Il a également indiqué qu'il n'y avait pas de réunion prévue entre les dirigeants arméniens et azerbaïdjanais.

Sur une déclaration importante contrecarrée par un membres permanent du Conseil de sécurité de l'ONU

Le vice-Ministre, Shavarsh Kocharyan, a déclaré que l'ONU était la seule organisation qui a le droit d'intervenir directement dans la guerre du Karabakh par décision du Conseil de sécurité. Selon lui, la Russie, la France et les États-Unis avaient présenté une approche « *très équilibrée* », mais un des membres permanents du Conseil de sécurité a contrecarré cette déclaration importante qui devait être faite sur la base de la session à huis clos. Il n'a pas précisé de quel membre il s'agissait.

Sur le travail avec l'UE

Selon le vice-ministre, Avet Adonts, le MAE arménien est en contact permanent avec les partenaires de l'UE sur les questions relatives à la reconnaissance de l'indépendance du Karabakh et le droit du peuple du Karabakh à l'autodétermination, ainsi qu'aux sanctions et à l'aide humanitaire. Selon Adonts, l'Arménie a proposé à l'Union européenne de geler le programme de partenariat oriental avec l'Azerbaïdjan et il y a une discussion assez vive sur la question. Adonts a également déclaré que l'Arménie était reconnaissante à l'UE pour le soutien qu'elle avait apporté dans la lutte contre COVID-19. Selon lui, l'UE a fourni un total de 98.500.000 euros à l'Arménie pour la lutte contre le coronavirus.

MAE russe sur le conflit/ La représentante officielle du MAE russe, Maria Zakharova, a déclaré lors d'un briefing que le déploiement des terroristes internationaux du Moyen-Orient dans la zone de conflit du Haut-Karabakh perturbait sérieusement la Russie, car cette évolution était liée à la « *menace de formation d'une enclave terroriste dans le Caucase du Sud* ». Elle a souligné que les mercenaires déployés avaient « *une disposition radicale qui porte l'idéologie djihadiste* ». Elle a également appelé les parties au conflit à faire

preuve de tolérance, à éviter de prendre pour cible la population civile et à ne pas permettre l'ingérence de forces extérieures.

Autres réactions internationales/ Selon la presse, l'Iran a envoyé plus d'unités et de véhicules blindés à la frontière avec le Haut-Karabakh. L'organisation Reporters sans frontières a indiqué que les journalistes qui souhaitaient quitter Stepanakert ont pu rejoindre l'Arménie ou s'apprêtaient à le faire via un corridor sécurisé. RSF a demandé que leur sécurité soit assurée. Plus tôt, RSF avait indiqué que 80 journalistes locaux et étrangers étaient bloqués à Stepanakert et ne pouvaient pas rejoindre l'Arménie sans risquer leur vie sous le feu des forces azéries. Dans un message vidéo tourné à Stepanakert, Jon Inarritu, membre du Congrès des députés espagnols, a appelé la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour empêcher le nouveau génocide commis par l'Azerbaïdjan et la Turquie au Karabakh. Les villes suivantes ont reconnu l'indépendance du Karabakh : Drena (Italie) et Bleggio Superiore (Italie), Laval (Canada), Englewood Cliffs (États-Unis). Évoquant les violations du droit humanitaire par l'Azerbaïdjan qui ont conduit à une catastrophe humanitaire dans le Haut-Karabakh, les vice-présidents du groupe d'amitié parlementaire Allemagne-Caucase du Sud ont appelé Merkel à sanctionner Aliyev ainsi que d'autres politiciens d'Azerbaïdjan. Les co-présidents du groupe d'amitié parlementaire Suisse-Arménie ont envoyé des lettres à tous les membres des deux chambres du Parlement Suisse exprimant leur conviction que la protection de la population arménienne passe par la reconnaissance de l'indépendance du Karabakh, comme dans le cas du Kosovo.

La délégation d' « Arménie prospère » a rencontré les dirigeants du parti au pouvoir russe/ Du 29 octobre au 3 novembre, la délégation du parti d'opposition parlementaire « Arménie prospère » a rencontré les dirigeants du parti russe « Yedinaya Rossiya » au pouvoir et les directions des partis politiques représentés à la Douma d'État russe. Selon « Arménie prospère », leur délégation a transmis la position de leur leader, Gagik Tsaroukian, selon laquelle il est nécessaire de rétablir des relations à part entière entre l'Arménie et la Russie puisque cette dernière est le seul garant de la sécurité dans la région. « Arménie prospère » a fait part de son espoir que les accords conclus au niveau de la diplomatie parlementaire auront un impact positif sur une solution rapide à la situation créée. Par ailleurs, les députés du parti au pouvoir « Mon pas » ont confirmé a *Hraparak* qu'ils partaient en visite à Moscou pour rencontrer leur collègues russes. D'après *Hraparak,* il ne s'agit pas d'une délégation officielle, mais d'une visite privée de quelques députés.

2,8 milliards de drams seront alloués au MAE/ Environ 2,8 milliards de drams seront alloués sur le budget de l'État pour les besoins du Ministère des Affaires étrangères. Selon les autorités, l'un des objectifs est d'assurer la pleine indépendance du Ministère, en particulier de ses missions à l'étranger, de tout financement supplémentaire provenant de l'étranger.

101773 cas confirmés de coronavirus / Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 101773 cas de coronavirus dans le pays dont 61782 ont été guéris et 1506 patients sont décédés.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.